



11194*06
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
Formulaire obligatoire
Décret n° 55-1350 du 14/10/1953, art. 39



N° 3233-SD
(01-2020)
seinternet-DGFIP

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : **F4160**
Déposée le : **19/05/2022**
Références du dossier :

**Demande de renseignements
pour la période à compter du 1^{er} janvier 1956**

à souscrire en **DEUX** exemplaires auprès du service de
publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels
les renseignements sont demandés
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des
demandes de renseignements hypothécaires et d'information
sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

SERVICE DE PUBLICITE FONCIERE DE VERSAILLES 2

IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité ¹ : **Aude ALEXANDRE LE ROUX**

Adresse : **TRIANON AVOCATS**

13 bis avenue de Saint Cloud 78000 VERSAILLES

Courriel ² : **aalr@trianonavocats.fr**

Téléphone : **07 61 83 29 87**

A **Versailles**

le **18/05/2022**

Signature (obligatoire) :

IDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'état - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)
Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite.

N°	Personnes physiques : Personnes morales :	Nom (en majuscules) Dénomination (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social ³	Date et lieu de naissance N° SIREN
1				
2				
3				

DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur dégage la responsabilité de l'état - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié)
Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1	MANTES LA JOLIE 78200 7 rue Pierre de Ronsard	AR N° 1308		45-117
2				
3				
4				
5				

PÉRIODE DE DELIVRANCE

CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1^{er} janvier 1956⁴ à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur
des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande

CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1^{er} janvier 1956) : **XXX** / **XXX** / **XXX**

- le point d'arrivée, au plus tard le **XXX** / **XXX** / **XXX** (uniquement pour les demandes relatives à une ou plusieurs personnes)

**Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier
propriétaire connu ? ☐ (si oui, cochez la case)**

¹ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). ² L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.
³ Pour les associations ou syndicats, mentionner en outre, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. ⁴ Ou date de rénovation du cadastre pour les
demandes portant uniquement sur les immeubles.

COÛT ET FACTURATION (voir notice n° 3241-NOT-SD)			
	Nombre de personnes ou d'immeubles	Tarif	Total €
Tarif des demandes portant sur des personnes ou sur des immeubles	xxx	x 12 € =	xxx €
Tarifs des demandes portant à la fois sur des personnes et des immeubles		12 €	xxx €
nombre de personnes au-delà de 3 :	xxx	x 5 € =	+xxx €
nombre d'immeubles au-delà de 5 :	xxx	x 2 € =	+xxx €
Frais d'expédition (2 € ; 0 € si envoi par courriel) :			+xxx €
		TOTAL =	14 €

MODE DE PAIEMENT

- ☐ Carte bancaire ☐ Virement ☐ Chèque de Banque à l'ordre du Trésor public
☐ Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1000 €) ☐ Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

- ☐ insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles
☐ défaut ou insuffisance de provision
☐ demande non signée et/ou non datée
☐ autre : _____

Le ____ / ____ / ____

*Le comptable des finances publiques,
Chef du service de publicité foncière*



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
VERSAILLES 2

Demande de renseignements n° 7804P02 2022F1160
déposée le 19/05/2022, par Maître ALEXANDRE LE ROUX AUDE

CERTIFICAT

Réf. dossier : 2200611/AALR/AALR - CDT DE PAYE

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/01/1972 au 13/12/2021 (date de mise à jour fichier)
[x] Il n'existe au fichier immobilier non informatisé que les seules formalités figurant sur les 6 faces de copies ci-jointes,
[x] Il n'existe que les 6 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
du 14/12/2021 au 19/05/2022 (date de dépôt de la demande)
[x] Il n'existe que les 2 formalités indiquées au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A VERSAILLES 2, le 20/05/2022
Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

4/2

COMMUNE MANTES - LA JOLIE

1 - DESIGNATION DE L'IMMEUBLE
RUE DE VENOU. USBAY
Immeuble démanté. Tota Neptune
565 m²
2. Rue Pierre Ronsard Val Fossé

SECTION : AR N° du PLAN 190-215 à 221

1308

Rue Pierre RONSARD

N° 7

III - FORMALITES CONCERNANT L'IMMEUBLE DESIGNÉ CI-CONTRE (en les lots le concernant)

A - MUTATIONS		B - CHARGES, PRIVILEGES ET HYPOTHEQUES	
SERVITUDES ACTIVES			
Immeuble cédant ou lésé	Dates, numéros et nature des formalités	Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités
	Observations		Observations

II - LOTISSEMENT (obligatoire des lots en appartements)

Renseignements complémentaires			
Numéros	Relevés	Page	Remarques
1	2	3	4
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22

II - LOTISSEMENT (Désignation des lots et superficies) (Suite)										A - MUTATIONS		B - CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES (Suite)	
N°	Parcelle	Superficie	N° de lot	N° de parcelle	N° de lot	N° de parcelle	Remarques complémen-taires	Remarques	Observations	Intéressé	Dates, numéros et nature des formalités	Observations	
													Remarques
23	1315	1315	1315	1315	1315	1315							
24	1316	1316	1316	1316	1316	1316							
25	1317	1317	1317	1317	1317	1317							
26	1318	1318	1318	1318	1318	1318							
27	1319	1319	1319	1319	1319	1319							
28	1320	1320	1320	1320	1320	1320							
29	1321	1321	1321	1321	1321	1321							
30	1322	1322	1322	1322	1322	1322							
31	1323	1323	1323	1323	1323	1323							
32	1324	1324	1324	1324	1324	1324							
33	1325	1325	1325	1325	1325	1325							
34	1326	1326	1326	1326	1326	1326							
35	1327	1327	1327	1327	1327	1327							
36	1328	1328	1328	1328	1328	1328							
37	1329	1329	1329	1329	1329	1329							
38	1330	1330	1330	1330	1330	1330							
39	1331	1331	1331	1331	1331	1331							
40	1332	1332	1332	1332	1332	1332							
41	1333	1333	1333	1333	1333	1333							
42	1334	1334	1334	1334	1334	1334							
43	1335	1335	1335	1335	1335	1335							
44	1336	1336	1336	1336	1336	1336							
45	1337	1337	1337	1337	1337	1337							
46	1338	1338	1338	1338	1338	1338							
47	1339	1339	1339	1339	1339	1339							
48	1340	1340	1340	1340	1340	1340							
49	1341	1341	1341	1341	1341	1341							
50	1342	1342	1342	1342	1342	1342							
51	1343	1343	1343	1343	1343	1343							
52	1344	1344	1344	1344	1344	1344							
53	1345	1345	1345	1345	1345	1345							
54	1346	1346	1346	1346	1346	1346							
55	1347	1347	1347	1347	1347	1347							

Suite page 59

N° 7

SECTION AR N° du PLAN 190-215-2 ME : RUE PIERRE RONSARD

COMMUNE MANTES LA JOLIE

1 - DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

1308

III - FORMALITES CONCERNANT L'IMMEUBLE DESIGNÉ CI-CONTRE (ou les lots appartenant)

A - MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES

B - CHARGES, PRIVILEGES ET HYPOTHEQUES

II - LOTISSEMENT (classement des lots en appartements)									
N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									
N°									

[illegible]

[illegible]

[illegible]

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1972 AU 13/12/2021

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 08/07/2010	Référence d'enlissement : 7804P04 2010P2825	Date de l'acte : 21/05/2010
Nature de l'acte : VENTE			
Rédacteur : NOT PAGET / CHEROY			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2010P2825 :

Disposant, Donateur

Immeubles				Volume	Lot
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale		
tous	PI	MANTES-LA-JOLIE	AR 1308		
				45	
				117	

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 152.000,00 EUR

Complément : Les bénéficiaires acquéreurs chacun pour moitié.

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 08/07/2010	Référence d'enlissement : 7804P04 2010V1359	Date de l'acte : 21/05/2010
Nature de l'acte : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS			
Rédacteur : NOT PAGET / CHEROY			
Domicile élu : CHEROY en l'étude			

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1972 AU 13/12/2021

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2010V1359 :

Créanciers				
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité	
	CREDIT FONCIER DE FRANCE			
Débiteurs				
		N° d'identité		
	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
	MANTES-LA-JOLIE	AR 1308		
				45
				117

Montant Principal : 152.000,00 EUR Accessoires : 30.400,00 EUR

Montant Principal : 152.000,00 EUR Accessoires : 30.400,00 EUR Taux d'intérêt : 4,70 %
Date extrême d'exigibilité : 06/05/2040 Date extrême d'effet : 06/05/2041

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 27/04/2016	Référence d'enlissement : 7804P04 2016P1537	Date de l'acte : 22/04/2016
	Nature de l'acte : VENTE		
	Rédacteur : NOT Jean-Baptiste DUBOIS / MANTES-LA-JOLIE		

FORMALITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

N° d'ordre : 4	Date de dépôt : 28/09/2017	Référence de dépôt : 7804P04 2017D6758
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 27/04/2016 Sages : 7804P04 Vol 2016P N° 1537	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 7804P04 2017D6758 : Vente

Acte du 22/4/2016 - Me Jean-Baptiste DUBOIS notaire à Mantes la Jolie
C'est à tort et par erreur qu'il a été saisi l'immeuble sis commune de Mantes la Jolie cadastrée AR 1308 (seule), alors que l'acte portait sur l'assise de copropriété cadastrée AR 1308 (lots 35 et 107).

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1972 AU 13/12/2021

N° d'ordre : 5	Date de dépôt : 23/08/2021	Référence d'enlissement : 7804P02 2021V6387	Date de l'acte : 01/03/2021
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE JUDICIAIRE			
Rédacteur : ADM Tribunal de proximité / MANTES LA JOLIE			
Domicile élu : ME NAMUR Huissier à SAINT GERMAIN EN LAYE			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2021V6387 :

Créanciers				Date de Naissance ou N° d'identité
Numéro	Désignation des personnes			
	BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE			
Domiciliaire Immeuble / Contre				

Date extrême d'effet : 19/08/2031

Complément : Pour sûreté de : 9475,16 €.
Sur ses parts et portions.

N° d'ordre : 6	Date de dépôt : 15/11/2021	Référence d'enlissement : 7804P02 2021V9542	Date de l'acte : 27/10/2021
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE JUDICIAIRE			
Rédacteur : ADM TRIBUNAL JUDICIAIRE / VERSAILLES			
Domicile élu : BOUGIVAL au Cabinet de Me MONCHAUX-FIOROMANTI avocat associé			

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2021V9542 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité
Numéro	Désignation des personnes	
	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE TOUR NEPTUNE SISE 7 RUE PIERRE DE RONSARD 78200 MANTES LA JOLIE	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1972 AU 13/12/2021

Disposition n° 1 de la formalité 7804P02 2021V9542 :

Propriétaire Immeuble / Contre		au N° d'identité	
Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
MANTES-LA-JOLIE	AR 1308		45
			117

Date extrême d'effet : 27/10/2031

Complément : Pour sûreté de : 9.376,95 euros.
En vertu d'un Jugement rendu le 11/06/2021 par le Tribunal Judiciaire de Versailles.
Certificats de non-appel en date des 05/08/2021 et 07/09/2021.

CERTIFICAT DE DEPOT DU 14/12/2021 AU 19/05/2022

Date et Numéro de dépôt	Nature et Rédacteur de l'acte	Date de l'acte	Créanciers/Vendeurs/Donateurs/Constituants "Prop.Imm./Contre"/Débiteurs/Acquéreurs/Donataires/Fiduciaires	Numéro d'archivage Provisoire
19/05/2022 D25256	COMMANDEMENT VALANT SAISIE HUI FRANQUEVILLE HUISSIER MONTLHERY	06/04/2022		7804P02 S00079
19/05/2022 D25257	COMMANDEMENT VALANT SAISIE HUI DHOQUOIS HUISSIER MANTES LA JOLIE	22/04/2022		7804P02 S00080

Le présent certificat des formalités acceptées au dépôt et en instance d'enregistrement au fichier immobilier sur les immeubles individuellement désignés dans la demande de renseignements est délivré en application de l'article 2457 du code civil.

**Maître ALEXANDRE LE ROUX AUDE
13 BIS AV DE ST CLOUD
78000 VERSAILLES**

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fidji pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

7804P02 2022F1160

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1972 au 19/05/2022

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
351	MANTES-LA-JOLIE	AR 1308		(A)
				(A)
				(A)

(A) Délivrance des formalités liées à l'assise de la copropriété

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 08/07/2010	références d'enlissement : 7804P04 2010P2825	Date de l'acte : 21/05/2010
	nature de l'acte : VENTE		
N° d'ordre : 2	date de dépôt : 08/07/2010	références d'enlissement : 7804P04 2010V1359	Date de l'acte : 21/05/2010
	nature de l'acte : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS		
N° d'ordre : 3	date de dépôt : 27/04/2016	références d'enlissement : 7804P04 2016P1537	Date de l'acte : 22/04/2016
	nature de l'acte : VENTE		
N° d'ordre : 4	date de dépôt : 28/09/2017	références d'enlissement : 7804P04 2017D6758	
	nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 27/04/2016 Sages : 7804P04 Vol 2016P N° 1537		
N° d'ordre : 5	date de dépôt : 23/08/2021	références d'enlissement : 7804P02 2021V6387	Date de l'acte : 01/03/2021
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE JUDICIAIRE		

N° d'ordre : 6

date de dépôt :

15/11/2021

nature de l'acte :

HYPOTHEQUE JUDICIAIRE

références d'enlissement :

7804P02 2021V9542

Date de l'acte : 27/10/2021

